

## **ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA**

Communiqué de presse du bureau national - pour diffusion immédiate

## Bonne fête aux mamans!

Si les mères sont honorées depuis l'antiquité, en France c'est la loi du 24 mai 1950 qui officialise la fête des mères et qui charge le Ministère de la Santé et l'Union Nationale des Associations Familiales de l'organisation de la célébration.

La réunion de famille et les cadeaux qui accompagnent cette journée sont bien agréables, mais cela ne peut masquer les difficultés dans lesquelles se débattent bon nombre de mères de familles, et plus généralement beaucoup de femmes.

D'ailleurs pour 82 % des familles monoparentales, le parent isolé est une femme. Or les familles monoparentales se comptent majoritairement parmi les familles aux ressources inférieures au seuil de pauvreté.

Effectivement les femmes sont les plus nombreuses à occuper des emplois précaires ou à temps partiel, conciliant difficilement emploi et vie familiale, notamment les mères seules.

Elles subissent encore, à travail égal, des inégalités salariales qui réduisent le montant de leurs pensions de retraite. Malgré cela beaucoup d'entre elles n'ont pas été épargnées par l'augmentation, injuste pour tous les retraités-es, de l'augmentation de la CSG.

Enfin, les femmes, du fait des « carrières hachées » seront les premières victimes de la future réforme des retraites « par points » qui de fait organise le recul de l'âge de la retraite et qui réduirait de 20 % à 30 % le niveau des pensions.

Loin des discours lénifiants nous attendons des actes concrets pour que la vie des mères de famille et plus largement des femmes, reconnaissent toute leur place et leur rôle dans la société.

Ce ne serait donc justice que :

- de revaloriser toutes les pensions et de les indexer sur l'évolution des salaires, de maintenir le système de retraite par répartition et de maintenir et améliorer les pensions de réversion
- de rétablir la 1/2 part fiscale pour les parents isolés, les veuves et veufs,
- de supprimer la fiscalisation de la majoration familiale pour les retraitée-s ayant eu au moins 3 enfants.

Ces mesures que nous défendons permettraient que la vie des mères et des femmes soient heureuses tous les jours de la vie et que la fête des mères soit un point d'orgue dans leur bonheur

Saint-Ouen, le 20 mai 2019

Pour le bureau national,

**Francisco GARCIA**, Président national, 06 88 67 08 83 **Annie PETIT**, Secrétaire nationale, 06 84 93 76 78

## **ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA**

Depuis 1945 toujours au SERVICE DES RETRAITES.

Depuis plus de 74 ans, Ensemble & Solidaires - UNRPA, défend les intérêts des retraités et personnes âgées et les grands principes de solidarité et, plus que jamais, en 2019 l'UNRPA se mobilisera.

**ENSEMBLE** & SOLIDAIRES-UNRPA 47 bis rue Kleber 93400 St Ouen. Tél : 01 40 11 60 08 Fax : 01 40 11 60 09

Courriel : contact@unrpa.fr Site : www.unrpa.fr